

# L'Heure Bretonne

DIRECTION et REDACTION  
1, RUE D'ESTREES  
Rennes.  
(Bretagne)

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

TELEPHONE : 51-80

ABONNEMENTS

Bretagne et France :  
Un an : 25 fr. ; 3 mois : 7 fr.

Chèque Postal : M. A. GEFFLOT, 25-29 Rennes.

## Les portes des écoles doivent s'ouvrir à la langue bretonne.

## La Bretagne et la Crise Gouvernementale

Le 15 décembre 1940, M. Edgard de Kergariou, Maire de Lannion et Sénateur des Côtes-du-Nord, a remis au Maréchal Pétain, à Vichy, un Placet signé d'un certain nombre de personnalités bretonnes appartenant au monde politique, ecclésiastique, intellectuel, pédagogique, agricole, économique et financier, ainsi que des dirigeants de plusieurs Associations bretonnes.

Le texte, signé le 1<sup>er</sup> décembre, a été publié le 10 janvier, dans l'« Ouest-Eclair » et le « Nouvelliste de Bretagne », et le 12, dans le « Phare de la Loire ». Cette publication a provoqué une évidente sensation dans la Bretagne tout entière.

Les 46 signataires du Placet déclarent que : « dans le cadre de l'Unité Française, la Bretagne attend que la Révolution Nationale entreprise par le Gouvernement du Maréchal Pétain instaure pour Elle un régime de liberté dans l'ordre, qui respecte ses traditions spirituelles et ses coutumes les plus chères, conserve et honore sa langue, enseigne à tous ses enfants sa glorieuse Histoire, et la mette en possession de toute la part d'autonomie administrative qui soit compatible avec l'indivisibilité de la France et avec l'action nécessaire et souveraine du pouvoir central ».

A ce propos, il convient de remarquer que l'un des signataires, M. Jean Choleau, Président de la Fédération Régionaliste de Bretagne, a « fait toute réserve sur la partie du Placet relative à l'autonomie administrative, qui demande des précisions et des garanties ».

Le Placet se termine en disant que la Bretagne « demande comme don d'avènement et première réalisation de cette ère nouvelle... que l'enseignement de la Langue et de l'Histoire Bretonnes soit dès à présent décrété obligatoire dans les écoles primaires et secondaires de la Bretagne ».

Il est évident que l'enseignement du breton — et celui de l'Histoire de Bretagne, — plébiscité depuis des années par l'immense majorité de l'opinion bretonne, des Conseils municipaux et des Conseils généraux, ne saurait être refusé par un gouvernement décidé à résoudre le problème breton.

Mais pour qu'un gouvernement puisse entreprendre des réformes d'une portée aussi large et aussi profonde, une qualité primordiale lui est nécessaire : la durée, la stabilité.

Lorsque M. de Kergariou a remis le Placet au Maréchal Pétain, il y avait déjà deux jours que la France était soumise à une longue et redoutable crise gouvernementale.

Pendant plusieurs semaines on a réussi à masquer les violents remous politiques qui secouaient la fragile barque du nouveau Régime et opposaient, d'une façon si caractéristique, Paris à Vichy.

Le conflit dont est née la crise gouvernementale du 13 décembre, et qui, depuis plus d'un mois, oppose sur le plan intérieur comme sur le plan international, partisans et adversaires de la « Révolution Nationale », partisans et adversaires de la Restauration monarchique, partisans et adversaires de la Collaboration franco-allemande, et, on peut bien le dire aussi, partisans et adversaires de la restauration des libertés provinciales, ce conflit menace de se prolonger encore, au détriment de l'Etat français et de l'intérêt véritable de la France.

De cette lutte sans merci, que se livrent des adversaires devenus des ennemis implacables, dépend la place de la France dans l'Europe de demain, en même temps que l'aspect de la future reconstruction de la partie occidentale du continent. Par contre-coup, le sort futur de la Bretagne dépend aussi, dans une certaine mesure, des intrigues qui se nouent et se dénouent dans les couloirs des grands hôtels de Vichy et entre les rives de la Seine et celles de l'Allier.

Fort de son droit, sûr de sa force, le Parti National Breton assiste impassible au déroulement de cette longue crise gouvernementale.

Impassible, mais non indifférent.

L'HEURE BRETONNE.



Vieux moulin à La Forêt-Fouesnant

## A la mémoire de Jakez Riou

Le 14 janvier de l'année 1941 a marqué le quatrième anniversaire de la mort de Jakez Riou, qui fut l'un des plus remarquables parmi les écrivains bretons apparus entre les deux guerres.

Né le 1<sup>er</sup> mai 1899, à Lothey, près Châteaulin, Jakez Riou est mort le 14 janvier 1937, à Châteaubriant. Les grandes étapes de sa vie ont été Lothey, Fontarabie et Miranda-de-Ebro (Espagne), la vie militaire de 1918 à 1921, Versailles et Paris, puis Brest, avec de fréquents séjours à Lothey, puis à Locmaria-Berrien, près Le Huelgoat, et Douarnenez.

Ses études avaient été brillantes. Il avait, notamment, une connaissance remarquable de l'espagnol, de l'anglais, du français, du latin, etc.

Il avait, de plus, tâté des sciences exactes, de la peinture, et même... du ciment armé. Puis il s'était mis dans le journalisme d'information. Lorsque le mal qui devait l'emporter le prit, il dirigeait la rédaction en chef de l'« Ouest-Journal », à Brest.

Mais c'est à la langue bretonne qu'allait toute sa tendresse. Il en avait fait son instrument d'expression normal.

L'œuvre littéraire de Jakez Riou est brève et ne porte que sur quelques années. Mais elle brille d'un vif éclat.

Notons un roman de début : *Lizer an hini maro*, dans lequel l'auteur

se cherchait encore ; *Geolenn ar Werc'hez*, recueil de contes, qui ont pour cadre les paysages de la vallée de l'Aulne, et pour héros les humbles gens qui y peinent et y trouvent leurs joies ; *Gorsedd-Digor*, purifiante et très salubre satire des écrivains bretons ; *Torfed ar Frer Junipe*, d'après Henri Gauthier ; *Alaniq al Louarn*, d'après Goethe ; *An Ti Satanazet*, d'après... sa propre imagination, qu'il avait fantaisiste, moqueuse et poétique à la fois.

Jakez Riou a laissé quelques inédits, dont *Dogan*, comédie-bouffe, et *Nominoc-oe I*, pièce de théâtre en neuf actes, dont la parution en librairie est imminente.

Notons, pour terminer, un certain nombre de traductions ou d'adaptations d'ouvrages espagnols, malheureusement inachevés.

Il faut regretter la disparition de Jakez Riou, au moment même où cet auteur, extrêmement doué et original, allait prendre son essor.

L'Heure Bretonne, à qui rien de ce qui est breton n'est indifférent, n'a pas voulu passer cet anniversaire sans le marquer par un hommage.

Nos lecteurs trouveront donc dans notre prochain numéro quelques souvenirs des écrivains Abeozen et Youenn Drezen, touchant la vie et l'œuvre de leur camarade disparu.

L'HEURE BRETONNE.

## LA MORT DE Mgr TREHIOU Evêque de Vannes

S. Exc. Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, est mort dans son palais épiscopal, le jeudi matin 9 janvier, à 10 heures, des suites d'une congestion cérébrale, qui l'avait frappé le 1<sup>er</sup> janvier, au cours d'un dîner offert à l'occasion du Nouvel An.

Mgr Hippolyte Tréhiou était né dans le Goello, à Tressigneaux, le 22 novembre 1880. Il fit ses études au Petit Séminaire de Plouguernevel, puis au Grand Séminaire de Saint-Brieuc, et enfin au Séminaire pontifical français de Rome. Il obtint les grades de docteur en philosophie et en théologie et de licencié Sciences bibliques.

Il fut ordonné prêtre le 17 juillet 1904, fut nommé professeur au Collège Saint-Charles de Saint-Brieuc, le 19 septembre 1907 ; directeur au Grand Séminaire, le 6 février 1908 ; chanoine honoraire, le 5 février 1920 ; curé-archiprêtre de la Cathédrale de Saint-Brieuc et chanoine titulaire, le 20 décembre 1925 ; vicaire général du diocèse et archidiacre de Tréguier, le 20 juillet 1927.

Le 15 avril 1929, le chanoine Tréhiou était élu évêque de Vannes, succédant à Mgr Gouraud. Il fut sacré à la Cathédrale de Saint-Brieuc, le 24 juin 1929, par son évêque, Mgr Serrand, assisté de Mgr Duparc, évêque de Quimper, et de Mgr de La Villerabel, évêque d'Anecy.

Les obsèques de Mgr Tréhiou ont eu lieu le 13 janvier, à Vannes, en présence de Mgr Roques, archevêque de Rennes et métropolitain de Bretagne, et de nombreux évêques et dignitaires ecclésiastiques.

A la suite de la mort de l'évêque, le Chapitre de la Cathédrale a élu le chanoine Moisan, vicaire général, comme vicaire capitulaire.

On connaît l'attachement de Mgr Tréhiou à la Bretagne. Il le manifestait encore récemment, par les instructions qu'il venait de donner au sujet de l'enseignement de la langue et de l'histoire bretonnes, instructions dont on trouvera le texte à la page suivante.

Dans son prochain numéro, l'Heure Bretonne évoquera le souvenir de ce grand évêque, qui fut aussi un grand Breton.

## A propos de la nouvelle loi municipale

### Une mise au point qui ne résoud rien

Dans ses derniers numéros, l'Heure Bretonne a dénoncé les injustices dont la population bretonne, campagnarde autant que citadine, était la victime du fait de la nouvelle loi sur l'organisation municipale.

Devant les critiques unanimes soulevées par son initiative, le gouvernement a jugé opportun de publier une mise au point, qui a paru dans la presse le 9 janvier.

Ce texte ne répond en aucune manière aux objections principales présentées par la presse bretonne, à savoir que les électeurs des villes ont autant de droit que les électeurs des campagnes de faire usage de leurs bulletins de vote, et qu'au surplus, en Bretagne, les communes rurales de 2.000 habitants ne sont pas du tout une exception, comme dans le Midi.

Le communiqué en question continue à se raccrocher à cette prétendue distinction, ce qui prouve que les ministères vichysois ignorent tout de la Bretagne. Par ailleurs, il nous promet qu'au fond les municipalités rurales seront aussi étroitement contrôlées que les municipalités urbaines :

« Et d'abord, dit-il, les maires des communes de moins de 2.000 habitants (communes rurales) (sic), où subsiste le principe de l'élection, restent des maires élus ; leur mandat, d'ailleurs, n'expire que le premier dimanche de mai 1941 ; l'absence d'une grande partie d'électeurs, actuellement prisonniers, rendrait impossible une consultation significative.

« Les maires des communes de moins de 2.000 habitants ne seront soumis à réélection que dans un délai théorique de six mois à compter du jour de la signature de la paix.

« Les maires élus restent passibles d'un contrôle permanent des autorités de tutelle portant sur leur attitude à l'égard de la révolution nationale et sur leur méthode de gestion.

« Dans les communes de plus de 2.000 habitants (communes urbaines) (sic), les maires actuellement en fonction verront le plus souvent leur mandat transformé en Délégation gouvernementale. La plupart resteront en place. Cette transformation de leur titre renforcera leur autorité, les dégagera de toute suggestion de parti ou de clientèle. Comme les maires élus, les maires nommés seront soumis à un contrôle. »

## RETOUR DE QUIMPER



— Té, Olive ! Regarde Tartarin ! Il a fait le coup de main avec Angeli.

## LE CONFLIT PARIS-VICHY

### Le malaise politique et la Presse

Le dernier numéro de l'Heure Bretonne a reproduit de longs extraits de la presse parisienne traitant de la grave crise gouvernementale, qui se prolongeait depuis le 13 décembre.

Depuis la semaine dernière, les conflits de personnes et de tendances n'ont pas été résolus, et la presse de Bretagne a commencé, à son tour, à parler ouvertement de cet étrange « malaise politique ».

#### Que se passe-t-il à Vichy ?

Nos lecteurs auront certainement remarqué les brefs communiqués de presse annonçant, l'un, qu'un Conseil des Ministres s'était tenu sous la présidence de l'amiral Darlan (1), l'autre, daté de Vichy, le 7 janvier, relatant que « des pourparlers interministériels (sic) ont eu lieu hier soir ». Et ce sont là, à vrai dire, les deux seules manifestations publiques officielles des remous qui secouent l'atmosphère, autrefois si paisible, de la capitale provisoire de l'Etat français.

Mais la presse ne se gêne plus pour soulever un coin du voile, ou même plusieurs, et pour donner son avis sur les hommes et les événements.

Dans la Dépêche de Brest du 5 janvier, on pouvait lire, à la page 1 :

« L'avenir des relations franco-allemandes dépend de l'issue des luttes intestines vichysoises. »

Et le 8, le même journal reproduisait un article d'un journal étranger, sous le titre : « Une oisite à Vichy : De la

truche gouvernementale au royaume des ombres. »

L'Ouest-Républicain du 12 janvier se demande : « Après la démission de M. Paul Baudouin, que se passe-t-il à Vichy ? »

Après avoir constaté que « dans tout le pays, on se demande, non sans quelque anxiété, ce qui se passe dans la ville qui, depuis l'Armistice, est devenue capitale de la France. La date fatidique du vendredi 13 décembre paraît y avoir ouvert une crise dont on pourrait bien savoir exactement ce qui la motivée et comment on entend la dénouer », l'Ouest-Républicain n'hésite pas à déclarer : « Or, on ne saurait oublier que le sort de la France est présentement lié à son unité, à la solidité de son gouvernement, à la continuité de sa politique.

Toute crise intérieure, si elle n'est pas rapidement et clairement dénouée, peut conduire notre pays à de nouveaux malheurs dont le désordre et la division des Français ne sont pas les plus graves.

Le véritable enjeu de la crise actuelle c'est, à n'en point douter, le sort même de la France. »

#### Nouveau régime, vieilles erreurs

Pour Georges Wagner, dans le Phare de la Loire du 13 janvier, Vichy renouvelle les anciennes erreurs du régime parlementaire :

(Suite à la 2<sup>e</sup> page)

## Séances d'Etudes Ouvrières à Nantes Les 18 et 19 Janvier

Nous demandons à nos amis, à tous les Bretons, de quelques milieux politiques qu'ils viennent, qui ont compris l'importance primordiale des questions sociales dans le monde moderne et les graves problèmes de la vie des travailleurs, de prendre part aux Séances d'Etudes Ouvrières qui se tiendront

A NANTES  
Aux Bureaux de la Rédaction Nantaise de l'HEURE BRETONNE,  
10, rue Voltaire  
LES 18 ET 19 JANVIER

### PROGRAMME DES SÉANCES

- SAMEDI 18 :  
Prise de contact à 16 heures.  
17 heures : A l'ouverture de la séance, audition de Chansons de Métiers exécutées par la Chorale du P. N. B. de Nantes, accompagnée de son orchestre.  
20 h. 30 : Exposés des Délégués ouvriers.
- DIMANCHE 19 :  
9 h. 30 : Exposé d'une doctrine corporative par Ed. Bruneau.  
14 heures : Exposé de Paul Drouet.  
15 h. 30 : Exposé d'un Délégué à la Propagande ouvrière.  
Clôture : Allocation du Chef du Parti.  
Vous tous qui voulez que la Bretagne de demain soit un pays de justice sociale, où les ouvriers, les artisans, les salariés ne soient plus des esclaves et des forçats, venez tous  
A NANTES, LES 18 ET 19 JANVIER.

## Accusé de crime contre l'unité de la France le capitaine Robert est acquitté

Le 6 janvier 1941, la Cour Martiale, réunie dans la salle du Tribunal de Gannat, eut à juger, au cours de sa première audience, le capitaine de cavalerie Gaston Robert, de la Légion étrangère, âgé de 45 ans, accusé de crime contre l'unité et la sauvegarde de la France.

Les débats ont eu lieu à huis clos. L'accusé a été acquitté.

## Un sous-préfet ne peut-il être breton ?

Une revendication sur laquelle s'est faite, depuis longtemps, l'unanimité de l'opinion bretonne, est celle que formulait il y a quelques semaines l'Heure Bretonne : l'Administration, en Bretagne, doit être confiée à des fonctionnaires bretons.

N'est-ce pas, d'ailleurs, la condition première d'une restauration des libertés provinciales ?

Mais, à Vichy, certains bureaux semblent avoir à cœur de saboter l'œuvre entreprise par le Maréchal Pétain.

Il y a quelques jours, le Ministre de l'Intérieur a procédé à de nouveaux changements dans l'Administration préfectorale. Les nominations intervenues en Bretagne ont été opérées sans qu'il ait été tenu le moindre compte de l'origine des nouveaux titulaires et de leur connaissance du problème breton.

C'est ainsi que M. Païra, sous-préfet de Sélestat (Alsace), a été nommé sous-préfet de Guingamp.

M. Douay, sous-préfet de Douai (Nord), a été nommé sous-préfet de Saint-Nazaire.

M. Pierre Gaumont, secrétaire général de la Préfecture du Finistère, a été

## Aux rédacteurs et collaborateurs de l'Heure Bretonne

Nos amis doivent s'efforcer de faciliter notre travail, et pour cela n'adresser aux bureaux du journal que la correspondance qui les concerne : Rédaction et Administration.

Pour des raisons techniques, le Rédacteur en Chef a confié la direction de certaines rubriques du journal à des rédacteurs qualifiés. Nous prions nos amis, qui veulent collaborer à ces rubriques, de se mettre directement en relation avec eux :

Pour la rubrique agricole (An Douar) : M. G. FLOCH, 3, rue Ornou, à Brest.

Pour la rubrique maritime (La Mer), marine de commerce et pêche : M. Y. AN TRÉMENET, 1, rue d'Estreées, Rennes.

Pour la rubrique professionnelle, ouvrière et artisanale : M. Y. KERBRAT, 10, rue Voltaire, Nantes.

Pour la page du Pays Gallo : M. P. GAIGNET, 4, rue de Toulouse, Rennes.

Pour la page du Pays de Nantes : M. Y. KERBRAT, 10, rue Voltaire, Nantes.

nommé sous-préfet d'Autun. Il est remplacé à Quimper par M. Moussinet, sous-préfet à Lannion. Ce dernier aura pour successeur sur les rives du Leger, M. Capifall, sous-préfet à Bastia (Corse).

Il y a d'excellents administrateurs d'origine bretonne dans les cadres de l'Administration française. Leur place est en Bretagne et non à Carpentras ou à Biarritz.

F. J. GOURDEL.



# Placet au Maréchal Pétain

Le texte ci-dessous a paru dans le *Novelliste de Bretagne*, du 10 janvier (p. 1), dans le *Phare de la Loire*, du 12 janvier (p. 3) et dans une édition régionale de l'*Ouest-Eclair*, du 11 janvier. Nous le reproduisons, à titre d'information, pour ceux de nos lecteurs qui n'auraient été touchés par aucun de nos journaux mentionnés plus haut.

Le 1<sup>er</sup> Décembre 1940.

Les Bretons et leurs Associations Culturelles ont accueilli avec joie et avec espérance la proclamation par le Maréchal Pétain de la résurrection des Provinces.

Dans le cadre de l'Unité Française, la Bretagne attend que la Révolution Nationale entreprise par le Gouvernement du Maréchal Pétain instaure pour elle un régime de liberté dans l'ordre, qui respecte ses traditions spirituelles et ses coutumes les plus chères, conserve et honore sa langue, enseigne à tous ses enfants sa glorieuse Histoire et la mette en possession de toute la part d'autonomie administrative qui soit compatible avec l'indivisibilité de la France et avec l'action nécessaire et souveraine du pouvoir central.

La Bretagne est prête avec son génie propre, dans le sens du plus pur génie français traditionnel, à travailler de toutes ses forces à l'œuvre de libération et de reconstruction de l'Etat et de la Société, sur les principes définis par le Maréchal Pétain.

Elle demande comme don d'avènement et première réalisation de cette ère nouvelle et de cette France régénérée, où elle veut prendre loyalement sa place légitime, que l'enseignement de la Langue et de l'histoire Bretonnes soit dès à présent décrété obligatoire dans les écoles primaires et secondaires de la Bretagne.

## NOMS, TITRES ET QUALITES DES SIGNATAIRES

- Y. ALLANIC, maire de Vannes, président du Comité départemental de Défense contre le Tuberculose, président des Retraités civils et militaires de l'arrondissement, président de l'Union des Sociétés Postales du Morbihan, Médaille d'argent des P. T. T., Médaille d'or de la Mutualité.
- Joseph ANGT, licencié en droit, ancien secrétaire de la Section économique de l'Union Régionaliste Bretonne, ancien directeur-fondateur de la Revue *Le Pays d'Arvor* (1933-1935), secrétaire de l'Union des Syndicats de Fabricants Français de Conserves de Poissons (père de onze enfants).
- O.-L. AUBERT, président de la Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord, vice-président de la V<sup>e</sup> Région Economique, directeur-fondateur de la Revue *Bretagne* (1922-1929), président du Comité pour la participation de la Bretagne à l'Exposition Internationale de 1937, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction Publique.
- BAHON-RAULT, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre de Commerce de Rennes, président de la V<sup>e</sup> Région Economique « Bretagne », président de la Fédération des Syndicats d'Initiative de Bretagne, président-fondateur de l'Institut Polytechnique de Bretagne.
- BARENTIN, président de la Chambre des Métiers d'Ille-et-Vilaine, président de la Fédération de l'Ouest des Syndicats de la Boulangerie, président du Syndicat de la Boulangerie d'Ille-et-Vilaine, Croix de guerre, Croix du Combattant.
- E. BELLEC, vicaire général de Son Excellence Monseigneur Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, archidiacre de Tréguier. *Cum consensu Reverendissimi Episcopi Briocensis et Trécorensis.*
- Auguste BERGOT, président des Korollerien Breiz (Danse et Art Breton), président-fondateur des Jeux Floraux de Bretagne, adjoint au maire de la ville de Brest, délégué aux Beaux-Arts, officier de l'Instruction Publique.
- Jean LE BERGE, « ABALOR », président du Conseil de Direction de la Ligue Bretonne de Bretagne, secrétaire du Comité de préservation de la Langue Bretonne, section de l'Association Bretonne et accrédité par celle-ci, journaliste à Rennes.
- R. de la BOURDONNAIE, président de la Chambre Départementale d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne.
- Pierre BURIN, Médaille Militaire, Croix de Guerre, président de l'Union Bretonne des Combattants (18.000 adhérents), chef de division à la Préfecture du Finistère.
- CHATEAU, maire de la ville de Rennes, secrétaire membre de la Chambre de Commerce de Rennes, président du Comité Républicain d'Ille-et-Vilaine, chevalier de la Légion d'honneur.
- Jean CHOLEAU, président de la Fédération Régionaliste de Bretagne (Unvannes Arvor), membre titulaire de la Société d'Economie Politique de Paris, Médaille Militaire, Croix de Guerre, industriel à Vitré. *Achète à cet effet un placet à l'enseignement de la langue et de l'histoire de Bretagne dans les écoles de tous les degrés en Bretagne, fait tout réservé sur la partie du Placet relative à l'autonomie administrative, qui demande des précisions et des garanties.*
- Denis-J. CORRE, chevalier de la Légion d'honneur, officier du Mérite Maritime, président de la Chambre de Commerce de Brest, président de l'Aéro-Club du Finistère, trésorier de l'Union des Chambres de Commerce Maritimes de France.
- René DANIEL, licencié ès lettres, inspecteur de l'Enseignement primaire à Saint-Brieuc, membre du Conseil de Direction de la Fédération Régionaliste de Bretagne, délégué pour les Côtes-du-Nord de l'Union pour l'Enseignement du Breton « Ar Brezonneg » à Brest.
- André DEZARROIS, officier de la Légion d'honneur, conservateur des Musées Nationaux, ancien directeur de la Revue de l'Art, président d'honneur de la Société Archéologique de Saint-Malo, membre du Collège des Bardes de Bretagne.
- Julien DUFUS, directeur d'école publique honoraire, officier de l'Instruction Publique, Médaille d'argent de l'Enseignement, professeur municipal de breton à Lorient, délégué pour le Morbihan de l'Union des Instituteurs Laïques Bretonnais « Ar Falz ». *Le 12 décembre 1940.*
- Régis de LESTOU-DELLON, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, officier d'Académie, ancien conseiller municipal de Vannes, ancien administrateur des Hospices, ancien député du Morbihan (1898-1922), ancien secrétaire de la Chambre des Députés, président de l'Union Régionaliste Bretonne, vice-président de la Fédération Régionaliste Française, lauréat de la Société Archéologique de Nantes (Grande Médaille d'or) et de la Société Française d'Archéologie (Grande Médaille de vermeil), ancien président de la Société Polymathique du Morbihan.
- Yves FAVE, chanoine honoraire, sous-directeur des Quatre diocèses de Jeunesse de l'Evêché de Quimper et Léon (J. O. C., J. A. G., Secours, etc.).
- Cum consensu Reverendissimi Episcopi Coripontensis et Locomensis.*
- Yves FOURNIS, avocat licencié à Quimper, président du Syndicat d'Initiative, président d'honneur de la Fédération des Amis des Lettres et Sports Athlétiques Bretons (FALASB) et du Groupe Polytechnique des Fleurs d'Alsace, président du Secrétariat Populaire, ovate du Collège des Bardes de Bretagne.
- Hervé Budez de GUEBRIAN, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, ingénieur agronome, président de l'Union des Agriculteurs agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord (47.000 membres adhérents), président de la Chambre d'Agriculture du Finistère.
- Edouard GUEGUEN, directeur de l'Institut d'Enseignement supérieur des Sciences Naturelles de Nantes, professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, officier de l'Instruction Publique, président de la Fédération des Cercles Celtiques (Nantes, Lorient, Vannes, Tréguier, Plessac, Penthièvre, Gossé), Druide du Collège des Bardes de Bretagne.
- Jean GUERLESQUIN, Croix de Guerre 14-18, membre de la Chambre de Commerce de Vannes, conseiller du Commerce extérieur de la France, président général du Syndicat des Fabricants de Conserves de Bretagne (groupe de 150 usines).
- Yves HOUTTE de la CHESNAY, président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel et de la Caisse Départementale d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine, délégué régional de la Croix-Rouge Française, à Rennes.
- H. JACQUELOT, un BOIS VANNES, chanoine titulaire du diocèse de Vannes.
- Cum Vicarij Generalis Venetensis consensu.*
- François JAFFRENNOU « TALDIR », docteur en Lettres Celtiques de l'Université de Rennes, président-druide du Collège des Bardes de Bretagne, secrétaire du Comité de préservation de l'ancienne Province de la Bretagne, officier de l'Instruction Publique, Croix du Combattant.
- Edegar de KERGARIOU, sénateur des Côtes-du-Nord, maire de Lannion, président de l'Aéro-Club des Côtes-du-Nord, officier de la Légion d'honneur.
- Léon LAIGUE, secrétaire général de l'Association Bretonne (fondée en 1848), au nom de M. le Comte de GOUYON, président général, absent de Bretagne; chevalier de la Légion d'honneur, lauréat de l'Institut.

# L'Enseignement de la langue et de l'histoire bretonnes dans les écoles libres

L'Heure Bretonne du 28 décembre 1940 (n° 25) a signalé, dans son éditorial, les directives de Mgr Tréhiou, évêque de Vannes, aux maîtres et aux maitresses de l'Enseignement Libre, au sujet de la langue bretonne.

Nous sommes à même, aujourd'hui, dans ce numéro, où nous annonçons la disposition de l'évêque de Vannes, de donner le texte exact des directives du regrettable prélat, qui ne concernent pas seulement la langue, mais aussi l'histoire de Bretagne.

## LANGUE BRETONNE

En 1926, au Congrès du Bleun-Brug, présidé par Mgr Gouraud, évêque de Vannes, un vœu avait été formulé et adopté en faveur de la langue bretonne dans les écoles chrétiennes du diocèse.

1° Nous demandons à nos maîtres et maitresses de faire à leurs élèves de langue bretonne, deux ou trois fois par semaine, et quelques minutes chaque fois, une lecture dans un texte breton, soit dans le catéchisme lui-même, soit dans l'*Histoire Sainte* de M. Buléon (ou encore dans *Livr er labourer*, *Iniiz er Verlu*, etc.).

2° Dans le programme du C. E. L. qui comporte huit morceaux de récitation, quatre de ces morceaux pourront être de langue bretonne. Ainsi, pour les enfants parlant le breton, le programme de la récitation comportera à leur choix ou bien les huit morceaux français, ou bien les quatre premiers morceaux français auxquels on ajoutera les quatre morceaux bretons dont nous commençons la publication.

E. PARIS, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, chevalier du Mérite Social, président de la Maison du Combattant de Morlaix, président du Syndicat d'Initiative, administrateur du Dispensaire antituberculeux de Morlaix.

Yves SALIQUET, vice-président des Amis du Breton, président de la Commission d'Etudes de la Langue Bretonne de la région de Lorient.

## Faisons le point

Notre Service des Prisonniers, créé en juillet 40, a vu une foule de gens défilés à ses bureaux (des milliers de fiches en témoignent). Certains sont venus en rasant les murs. En effet, n'exigions-nous pas des signatures ? Ne demandions-nous pas de l'argent ? Et puis, quelle honte d'aller chez les autonymistes ! D'autres sont venus avec confiance. Tous sont sortis confortés avec au cœur un grand espoir. Qu'avons-nous fait pour eux ? Beaucoup ! De nombreux résultats ont été obtenus.

Notre rubrique est la vôtre ; écrivez-nous, consultez-nous ; signalez-nous des familles particulièrement dignes d'intérêt; nous nous efforcerons d'adoucir leurs misères.

Nous vous demandons surtout de ne pas croire tous les bobards que lancent des gens sans scrupules. Réfléchissez, et aidez-nous moralement : le succès couronnera nos efforts, et nous pourrons, enfin, voir les familles bretonnes heureuses.

Nous terminons sur des paroles d'espoir et souhaitons que cette année voit le retour des prisonniers ; nous souhaitons aussi voir la Bretagne sortir de sa torpeur et tenir enfin la place à laquelle elle a droit.

copies marquées d'un signe distinctif seront réservées après la correction et rapportées à Vannes, où un jury les examinera, non plus pour le fond, mais pour le style et l'orthographe. Et des récompenses seront accordées aux meilleures.

Pour atteindre un résultat convenable, il sera nécessaire de faire auparavant quelques exercices. C'est pour cela que, dans ce Bulletin, nous mettrons en breton des questions de catéchisme et d'histoire Sainte qui pourront être données en devoir aux élèves.

L'orthographe bretonne, plus simple et plus rationnelle que l'orthographe française, suit des règles faciles et assez peu nombreuses ; à ceux et à celles qui nous en feront la demande, nous communiquerons les principes essentiels qui les guideront dans leur travail de préparation.

## HISTOIRE DE BRETAGNE

Déjà, à plusieurs reprises, nos évêques ont prescrit l'enseignement de l'histoire de Bretagne. Mgr Tréhiou nous prie de rappeler que cet enseignement est obligatoire dans toutes les écoles chrétiennes de son diocèse.

Pour que cette ordonnance ne reste pas lettre morte, nous décidons qu'une question écrite sur cette matière, dont nous fixerons le programme, sera posée à chaque session du C. E. L. et ne sera pas cotée à moins de 2/2 (sur 10). L'examen écrit de Sciences-Histoire comportera donc une question de sciences, une question d'histoire de France, une question de géographie. Comme manuel, nous signalerons l'*Histoire de Bretagne* pour les enfants, par M. Henri Polisson, instituteur au diocèse de Rennes, ouvrage publié avec les encouragements et les félicitations de tous les évêques bretons (en vente à la librairie Lafolye-de-Lamarzelle, Vannes).

Nous comptons que les maîtres et les maitresses entreront pleinement dans les vues de Mgr Tréhiou et de l'épiscopat breton. Et, ce faisant, ils se conformeront à l'esprit des nouveaux programmes qui, pour attacher plus sûrement les jeunes gens au sol où ils sont nés, font une place officielle à l'enseignement de l'histoire et des choses de la région.

L'étude de l'histoire de Bretagne et de la langue bretonne étant placée sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque et de ses délégués, les Directeurs et Directrices n'auront aucune raison de prendre ailleurs leurs directives.

Nous terminons sur des paroles d'espoir et souhaitons que cette année voit le retour des prisonniers ; nous souhaitons aussi voir la Bretagne sortir de sa torpeur et tenir enfin la place à laquelle elle a droit.

Nous informons nos abonnés que, dans le but de leur être utiles, nous venons de créer un Service de Comptabilité et de Fiscalité qui est à leur disposition pour l'organisation et la tenue de leur comptabilité, l'établissement ou la vérification de leur bilan et compte d'exploitation et de profits et pertes, ainsi que des déclarations à faire en 1941, et tous conseils fiscaux.

# Au travail pour la Bretagne!

NOMINATION  
Le 11 janvier, le Chef du Parti National Breton a nommé Charles Gaonach, inspecteur général du Parti.

**Ille-et-Vilaine RENNES**  
Central du Parti National Breton : 20, rue Watteck-Rousseau. Téléphone 43-19.  
Comité de Rennes du C. N. B. Service des Prisonniers : 10, rue des Frères-Bourgeois, Permanence de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures.

**SAINT-MALO**  
Pour tous renseignements concernant le Parti National Breton dans l'arrondissement de Saint-Malo, nos amis sont priés de se mettre en rapport avec M. Raphaël Tullou, 5, rue Saint-Philippe (rez-de-chaussée), Saint-Malo.  
Permanence : mardi, jeudi, samedi, de 11 heures à midi et de 16 à 19 heures.

**Loire-Inférieure NANTES**  
Secrétariat : Tous les jours, de 9 h. 30 à 10 heures, 10, rue Voltaire.  
Ligue des Combattants Bretons : Samedi, de 16 à 19 heures.  
Service d'Entr'aide Sociale (C. T. B.) : tous les jours, chez M. Brusseau, 10, rue de l'Héronnière, à partir de 19 heures.  
Service Artistique : le vendredi, de 17 h. 30 à 19 heures.  
Le Chef départemental reçoit le lundi, de 16 à 18 heures.

**SAINT-NAZAIRE**  
Comité local de Saint-Nazaire : 138, rue de Parichet.  
Création de nouveaux dépôts de l'Heure Bretonne : à Petit-Marais, Ligné, Teillé, Pannecé et Saint-Mars-la-Jaille.

**CHATEAUBRIANT**  
Une permanence du Parti est ouverte désormais tous les mercredis, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, depuis le 15 janvier, à l'adresse suivante : Hôtel du Château, Place des Terrasses, téléphone 159.  
Tous les adhérents et sympathisants recevront le meilleur accueil et pourront se renseigner sur les diverses organisations du Parti : Service d'Entr'aide Sociale ouvrière et agricole, Service des Prisonniers, etc.

**FINISTÈRE BREST**  
Section locale, Service des Prisonniers et Service d'Entr'aide Sociale : 3, rue Ornou, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Le dimanche, de 10 heures à midi.

Ouvriers, Paysans, entrez en passant, vous serez toujours les bienvenus!

**Côtes-du-Nord SAINT-BRIEUC**  
Service départemental du Parti et Permanence de la Section locale : 29, rue Renan. Téléphone : 13-36.  
Réunions de la Section : tous les jeudis, à 20 h. 15, 41, rue du Port.  
Cours de breton : tous les mardis et les samedis, à 20 h. 15, 41, rue du Port.

Importante vente de l'*Heure Bretonne* à la criée, dans les régions de Quimperlé, Coudry, Plessislien, Laniscat, Gouaric. Malgré le chahut déplacé, organisé par quelques adolescents à Plessislien et à Corlay, la vente a été normale : plus de 150 numéros vendus.  
Mardi, 7 janvier : Réunion de la Section. La séance est consacrée à des échanges de vues sur le déroulement de la situation internationale.

**LANNION**  
Réunion privée le 30 décembre. Nomination de M. Mauger au titre de chef de la Section de Lannion.

**CARNOET**  
La Section est constituée et la première réunion a été tenue sous la direction du chef local C. Coullier. Onze adhésions ont été recueillies à cette première réunion.

**Morbihan LORIENT**  
Cercle d'Etudes Bretonnes et d'Action Sociale : 6, rue du Pseudic. Permanence, tous les jours, sauf le dimanche, de 17 à 19 heures.  
Le samedi, ouverture de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures.  
Mercredi : de 17 heures à 19 heures, Combattants Bretons.  
Jeudi : de 17 heures à 19 heures, Cercle d'Etudes et Jeunesse Bretonne.  
Samedi : de 17 heures à 19 heures, Questions sociales ; Fédération des Travailleurs Bretons.  
La Section, créée depuis plusieurs semaines déjà, groupe un nombre important d'adhérents et comporte maintenant divers Services : un Comité ouvrier est en formation et participera à la Réunion de Nantes, les 18 et 19 janvier. La Section prend chaque jour un nouvel essor et le nombre des abonnés va croissant. Chaque semaine, réunion du Comité. Une réunion privée a eu lieu, donnant d'heureux résultats.

**BRETAGNE**  
Section locale, Service des Prisonniers et Service d'Entr'aide Sociale : 3, rue Ornou, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Le dimanche, de 10 heures à midi.

# Le malaise politique

(Suite de la 1<sup>re</sup> page)

« Les gens d'extrême-droite ont repris à leur profit le slogan qu'on a si durement reproché, il y a cinq ans, à ceux d'extrême-gauche : « Toutes les places et tout de suite. »  
Toujours prudent, l'*Ouest-Eclair*, du 8 janvier, se contente de citer, sous le titre : « Atmosphère de crise », des extraits de la presse parisienne.

Pour Amant Terrière, dans le *Novelliste de Bretagne* du 8 janvier, c'est un vilain mensonge que de parler de « malaise politique ».  
« On parle tout de même du « malaise politique », on le grossit, on fait du bruit autour de lui. On cherche, en un mot, à donner la fièvre au pays, comme si l'on voulait précisément lui faire perdre le terrain qu'il a gagné depuis six mois sur le chemin de la santé. »  
Aussi n'est-ce pas sans surprise que, dans le numéro du 14, nous voyons le même journaliste se poser la question : « M. Leburton sera-t-il écouter la Révolution nationale ? »

**L'actif M. Peyrouton**  
Dans son numéro du 11 janvier, l'*Echo de Paimboeuf* reproduit un article publié par M. Pierre Taittinger, député de Paris, dans la *Dépêche Vendéenne* :

« L'actif ministre de l'Intérieur, M. Peyrouton, a fort bien agi en décrétant la dissolution à Vichy des Groupes de Protection. Loin de moi la pensée de dénigrer l'ardeur et le patriotisme de ceux qui les composaient ; la plupart d'entre eux étaient mes amis, mais je me suis toujours défié des amateurs en général et des policiers amateurs en particulier...  
L'atmosphère à Vichy venait irrespirable ; avec les meilleures intentions du monde, on créait autour du gouvernement une ambiance de suspicion ou de délation. La mesure qui vient d'être prise balaye d'un souffle pur tous ces miasmes : réjouissons-nous. »

**Le sombre M. Peyrouton**  
A Paris, tout le monde ne partage pas l'opinion de M. Taittinger sur le ministre de l'Intérieur. Témoin M. Jean Luchoire, qui écrit dans les *Nouveaux Temps*, du 5 janvier :

« Il est parfaitement certain que, par exemple, les présences de MM. Raphaël Alibert, René Bélin et Jean Achard sont beaucoup plus inutiles qu'utiles aux affaires publiques — et que les « cas » de MM. Peyrouton et Carziaz ne sont pas d'une éclatante limpidité. Les ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture ont joué, dans les rocamboles événements du vendredi 13 décembre, un rôle qui méritait au moins d'être éclairci. Quant aux ministres de la Justice, de la Production et du Ravitaillement, ils témoignent, dans l'exercice des pouvoirs très étendus qui leur sont conférés, d'une fantaisie singulièrement excessive aux résultats chaque jour plus inquiétants. »

« D'où est-ce que l'essentiel du pouvoir »  
« D'où est-ce que l'essentiel du pouvoir »  
« D'où est-ce que l'essentiel du pouvoir »

« D'où est-ce que l'essentiel du pouvoir »  
« D'où est-ce que l'essentiel du pouvoir »  
« D'où est-ce que l'essentiel du pouvoir »

**La France sans gouvernement**  
En attendant qu'une décision soit prise, dans un sens ou dans l'autre, quelle est, actuellement, la composition du ministère ? Dans *Paris-Soir* du 11 janvier, Georges Dessoudez n'hésite pas à déclarer :

« La France ne possède en fait plus de gouvernement. Il n'est pas une personne de bonne foi qui puisse se vanter de dresser la liste actuelle des membres du cabinet. »  
C'est évidemment une situation qui ne saurait se prolonger un mois encore.

**A travers les revues bretonnes**

**QUINZE ANS DE TRAVAIL POUR LE BRETON**  
Les lecteurs de l'*Heure Bretonne* savent déjà que la revue bretonnante Gwalarn a repris sa parution au mois de novembre 1940. Une mention trop brève a été faite de cette première livraison d'été-faite de cette première livraison de sortie et nous permet, par son caractère spécial, d'insister plus longuement sur l'intérêt de l'œuvre accomplie par Gwalarn depuis 1925.

Dans ce dernier numéro, nous trouvons en effet de la page 97 à la page 144 un catalogue de toutes les œuvres publiées par Gwalarn et Kanndij Gwalarn de mars 1925 à août 1939. Les œuvres et articles sont classés par matières. Le catalogue a été dressé par G. Berthou.



# TRIBUNE LIBRE

## RÉGIONALISME ? NON BÉCASSINE ! TOUJOURS

« Les cinémas parisiens continuent à projeter l'odieuse film de Bécassine, sans se douter du ressentiment qui s'amorce en Bretagne. Nous publions aujourd'hui, en Tribune Libre, cet article d'un de nos jeunes lecteurs, si symptomatique de cet état d'esprit :  
« Voilà donc ce que nous réservait la France nouvelle sortie de la Fabrique de Vichy !  
« Régionalisme ! prescrit le Maréchal.  
« Bécassine ! Bécassine ! » lui répondent en écho les applaudissements de la foule parisienne aux spectacles du Paramount.  
« Bécassine ! O Bretons, mes frères, l'avez-vous vu jamais ! Avez-vous vu cette lourde fille, au faciès d'imbecille, cette fille gauche et bête qui roule des yeux d'hippopotame et qui berce dans ses bras un goret ?  
« Eh bien ! demandez à un quelconque Marius ou à un Parisien pédant : « Qui c'est Bécassine ? » L'un et l'autre vous répondront : « Oh ! Bécassine, c'est une Bretonne. Bonne fille, vous le pensez bien, mais assez bête, forcément. »  
« Dites-moi, hommes de chez nous qui, dans le livre ou sur l'écran, avez rencontré ce monstre, si vous avez reconnu en Bécassine immonde l'image de vos sœurs ? Si, dans le porcin qu'elle camine, vous avez retrouvé la chère figure de vos petits et votre psyché à vous-même dans le temps béni de l'enfance ?  
« Ou dites-moi plutôt que, sous cet affront ignoble, ce mépris de « l'es-clave toujours », vos yeux se sont enfin dessillés et que vous avez senti le soufflet brûler votre visage et la froide colère battre à vos tempes.  
« Quand un Breton veut « faire son chemin dans le monde », il doit d'abord oublier son nom, son hameau, son pays et entrer dans la peau d'un Français. Alors, si on ne le reconnaît pas, peut-être distinguera-t-il dans les Sciences ou dans les Arts. Mais qu'il ne dise jamais le nom de son petit village !  
« Or, les artisans bretons sont souvent des artistes et les paysans des savants. Et les filles de chez nous sont belles et fières. Elle n'ont rien de commun avec les catins de Paris qui se gaussent en voyant Bécassine passer sur les écrans. « Ohé ! la maquillée, ohé ! », s'exclame le boyau d'à côté. « Tu parles d'un tord-voix ! », répond la catin.  
« Mais il te sied mal, Parisienne en tutu, de prétendre donner, par là, des leçons de bienséance aux femmes de notre Bretagne.  
« Il est vrai qu'avec tous tes fards et tes cosmétiques, tu incarnes bien ta cité natale.  
« Paris, la ville maquillée ! Yvon. »

**Un Compatriote nous écrit**  
d'un Front Stalag :  
« J'ai le plaisir, malgré la situation, de suivre de près, sur *l'Heure Bretonne*, tout ce qui se rattache à notre Mouvement national breton, donc à tout ce qui touche à bien-être de notre beau et cher pays. Je suis entièrement conquis par l'évolution de notre Mouvement et suis de tout cœur avec vous. Comme vous le savez, je suis employé des P. T. T. à Paris ; je suis de Landivisau, et parle très correctement notre langue, car j'ai habité aussi à Roscoff où je suis resté pendant quinze ans. J'ai, de plus, une instruction poussée jusqu'à l'Ecole Normale de Paris. Je voudrais que vous m'inscriviez à votre Parti et suis à votre entière disposition pour la propagande de notre Mouvement en faveur de notre auto-

**PETITES ANNONCES**  
10 francs la ligne pour une insertion, plus 5 francs pour transmission de courrier.  
M<sup>lle</sup> RONDEN, 100, rue de Nantes, à RENNES, demande emploi femme de ménage, laveuse ou divers.  
ING<sup>le</sup> A. ET M., capable tous trav. usine, mécan., élect., chef de chantier entrep. trav. publics ou privés, construct. mach. agric., cherche emploi préf. Bretagne. — Ecr. Ed. LE BERRE, « l'H. B. », 1, rue d'Estrées, Rennes.



# L'HEURE BRETONNE ECONOMIQUE



Dans l'Europe d'après guerre

## L'avenir économique de la Bretagne

Quelle est actuellement la véritable situation de la France, partant quelle sera la situation de la Bretagne du point de vue économique principalement ?

Certaines informations ou certains communiqués de presse sont assez suggestifs pour qu'on y réfléchisse. C'est ainsi que nous apprenons qu'on va instituer un système de règlement entre l'Allemagne et la France portant compensation dans les paiements « afférents aux importations de marchandises, prestations de services, finances et brevets ».

M. P.-E. Flaudin, dans un discours prononcé à Dijon, déclarait (*Dépêche de Brest* du 18 novembre 1940) :

« Nous ne pouvons tous vouloir aujourd'hui qu'une chose : que malgré la défaite la France survive dans son indépendance. L'un de nos buts est d'éviter le partage des territoires de notre empire ; l'autre but, c'est : rester nous-mêmes et ne pas être réduits au rôle du dominion sacrifié. »

Enfin, on a beaucoup parlé d'une Fédération européenne sous la présidence du Reich allemand, dans laquelle entrerait la France (1).

Il n'est pas douteux qu'un projet de fédération des nations et des peuples d'Europe ne peut que nous sourire, mais non pas une fédération d'Etats, car en ce qui nous concerne, nous ne souhaitons pas demeurer sans garanties au sein d'un Etat qui a nié si longtemps notre existence, qu'il l'a mise véritablement en péril.

Le système fédéral permet des solutions souples et comprehensives du problème des nationalités et il importe pour nous d'entrer dans un tel système, non sous la tutelle d'un Etat, encore, et sans doute pour longtemps, nous le coup d'une défaite militaire sans précédent, mais de plein-pied et à égalité avec les autres peuples européens. Le malheur n'épargne rien ni personne et nous ne parlerions pas ainsi si l'Etat français s'était penché avec sollicitude et paternellement sur le problème breton. Il a trop montré que cette question ne comportait pour lui qu'une solution : l'échouement.

Nous sommes donc en droit de prendre notre intérêt en mains. Or, la façon dont le peuple breton entrera dans la fédération européenne n'est pas indifférente même du point de vue économique. La France va re-venir un pays essentiellement agricole, ce que nous sommes déjà, mais ce que nous désirons ne pas rester. Le régime de pénitence industrielle ne saurait nous être appliqué. Nous n'avons pas voulu la guerre, nous et ce ne sont pas des canons que notre métallurgie fabriquerait jamais. Mais, par contre, nous devons défendre notre population contre le chômage et l'émigration.

Nous devons donc encourager nos industries naissantes et en susciter d'autres. Nous avons déjà dit qu'une industrie est nécessaire dans un pays de population croissante et excédentaire, pour nourrir cette population et augmenter ainsi les débouchés de l'agriculture.

Cela ne veut pas dire un régime d'autarcie. Bien au contraire, si la Bretagne peut revendiquer d'installer sur soi les industries relatives au fer et, notamment, la construction de navires, celles relatives à la pêche, celles touchant à l'agriculture : tissage du lin, sucre de betterave, alcool de grain et de pommes, conserves de viande, cuirs et tanneries, celles encore touchant à la chimie du chlorure de sodium ; par contre elle s'interdirait toute tentative dans des domaines où elle est mal dotée ; industries chimiques en général, machines de précision, machines électriques, etc. Dans ces domaines, son marché intérieur restera ouvert à la production européenne en général et allemande en particulier.

La Bretagne a dans le passé entretenu avec l'Allemagne des relations commerciales profitables. Nous avons pu écouler vers ce pays des tonnages importants de notre production agricole, des premiers notamment, des pommes à cidre, du bétail et des che-

vaux. Nous pourrions lui acheter du charbon, des machines, des produits chimiques.

Or, ce commerce ne serait véritablement intéressant que par mer, la marchandise étant transportée par les bateaux des deux pays.

Ce n'est pas dans un court article qu'il est possible de développer le plan de relations économiques entre la Bretagne et l'Allemagne, entre la Bretagne et les autres pays d'Europe. Au surplus, cette question, du côté breton, mérite de longues études. Nos possibilités sont loin d'être reconnues parce que, dans l'état de vassalité où nous étions embourbés, les initiatives de nos compatriotes étaient sans ampleur. Il est temps de nous ressaisir.

Il nous faut donc encourager la production bretonne industrielle par le moyen d'un Office économique officiel groupant les différents producteurs et industriels bretons. Cet organisme, qui rappellerait un peu ce qui a été fait en agriculture, aurait pour mission de coordonner les travaux industriels dans les différents secteurs, en recherchant pour les entrepreneurs les matières premières et les débouchés. Il exercerait un rôle de contrôle de la qualité en imposant des normes. Il se livrerait à une prospection des moyens industriels de la Bretagne : extraction et culture, financement, main-d'œuvre, devant ainsi les initiatives privées malheureusement trop timides en général et cela pour de nombreuses années encore.

Donc, cet office aurait dès à présent un rôle triple : veiller à la compensation en marchandises des importations et des exportations, coordonner et aider les industries existantes, en susciter de nouvelles. Cet office aurait de plus un rôle social sur lequel nous pensons revenir.

Les industries-clés, celles qui retiendront l'attention dès le début, seront : force motrice ou énergie, minerais et sidérurgie du fer, agriculture appliquée aux produits industriels.

L'Office économique de Bretagne devrait être créé officiellement demain et fonctionner telles que soient les contingences politiques. Sa politique à lui est simple et tient en peu de mots : mettre en valeur la Bretagne, élever le niveau moyen de vie des Bretons. En ce moment, son utilité est évidente, criante : remettre en marche notre pays, le défendre des réquisitions sans contre-parties, procéder à son équipement industriel, le pousser en avant.

C'est aux chefs d'entreprise à répondre d'abord. Ils ont un rôle important à jouer dans la renaissance du pays. Nous espérons que des questions de sentimentalité, ici bien déplacées, ne les empêcheront pas d'y travailler. Ce sera leur intérêt bien compris. Il est évident que les boudiers et les attardés seront impitoyablement éliminés.

Nous avons dit plus haut qu'il fallait défendre le pays contre les réquisitions sans contre-partie. Le gouvernement de Vichy procède à des réquisitions de produits agricoles pour le ravitaillement de la région parisienne, par exemple. Cela est bien, mais nous avons tout lieu de craindre que ces achats soient payés en papier-monnaie. Ce n'est pas ce qui nous manque, mais bien du charbon, du ciment, des aciers, etc. Une compensation en marchandises s'impose. Vider le pays de ses denrées est déjà beaucoup. Nous devons pouvoir exiger, en contre-partie, ce qui nous manque, des marchandises et non du papier-monnaie.

C'est là la première tâche de l'Office économique de Bretagne. Nous croyons que cette fonction serait favorablement acceptée chez nous où l'activité est quasi-nulle. Il importe que nous sortions de cette triste situation. A nous de ne pas la mériter désormais.

ANDRO.

(1) Cette situation se traduit dans le domaine économique par une collaboration étroite : frontières fermées vers l'extérieur, spécialisation des productions du côté de la fédération, encouragement aux professions qui emploient le plus de main-d'œuvre et le moins de marchandises étrangères et, notamment, à l'agriculture à laquelle on destine toute une jeunesse étudiante. En conséquence, les carrières industrielles se trouveront restreintes, au moins en France.



Cargos en chargement dans un port

## LA PROSPERITE BRETONNE

### Des Français l'ont reconnue !

En parcourant le Mémento encyclopédique édité par Larousse, les lecteurs pourront relever au chapitre Géographie, « Régions naturelles de la France », « L'Ouest Armoricaïn », le passage suivant :

« La péninsule armoricaine a formé de tout temps un monde à part. Le voyageur venant de l'intérieur est frappé dès l'abord par l'aspect de ses landes, des petites fermes éparpillées et des champs entourés de haies. Là somme une terre nouvelle et un milieu nouveau. Les habitants, petits et trapus, au visage fermé, parlent un langage qui ne ressemble à aucun patois de France. »

Si les termes employés dans la description des habitants ne sont pas très flatteurs pour les Bretons, il n'en reste pas moins que de savants géographes français ont reconnu que la Bretagne formait un monde à part.

### Notre pays est pauvre...

Il est vrai que ces mêmes savants, dans la suite de leur description, ne manquent pas de lancer le slogan que l'on entend un peu trop en ce moment, à savoir : « Malgré les ressources tirées de la mer et les améliorations agricoles, la Bretagne, où les naissances sont très nombreuses, est trop pauvre dans son ensemble pour nourrir tous ses enfants. »

Braves Français charitables ! C'est uniquement pour venir en aide aux Bretons qu'ils les ont annexés. Ils n'avaient aucun intérêt en vue !... Vraiment !

### Cependant...

Si vous le voulez bien, nous allons continuer la lecture de ces beaux phrases en examinant les ressources agricoles de la France décrites dans le même chapitre :

On y trouvera :  
1° Céréales : « Sur 83 départements que la France comptait, les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure viennent respectivement en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> position pour la production des céréales. »

Nous pouvons déduire que nous ne sommes pas les plus mal partagés et, si l'on tient compte que la récolte française a suffi à peine à la consommation, on peut assurer que la récolte bretonne est nettement supérieure à nos besoins, d'où exportation de l'excédent.

2° Fruits et légumes. Extrait du Larousse : « La récolte des fruits, en France, représente une richesse considérable que nous possédons, et si nos communications intérieures étaient plus développées, la totalité de notre récolte serait valorisée, alors que dans l'état actuel des choses, des quantités importantes de fruits pourrissent sous les arbres, faute de transports et de débouchés. »

3° Plantes industrielles. Notre pays, il faut le reconnaître, n'est pas riche en plantes industrielles. Remarquons toutefois que le chanvre et le lin étaient autrefois largement cultivés. Le lin est encore assez répandu dans les Côtes-du-Nord. Le tabac cultivé dans la région nantaise donne de bons résultats et nombre de cultivateurs s'y sont consacrés.

4° Vigne. Les vins français, battés à bon escient dans le Larousse, bien que les Bordoux viennent en tête devant les Bourgogne et Champagne, ne font

pas mention de notre Muscadet national.

Laissons là cette injustice et soyons assurés que le jour où nous aurons la possibilité de régler nous-mêmes nos affaires, une publicité raisonnable donnera à notre Muscadet la place qu'il mérite sur les plus grandes tables.

5° L'élevage. Extrait du Larousse : « Le cheptel bovin compte plus de 15.000.000 de têtes. Les régions les plus riches sont : la Normandie, la Bretagne, la Flandre et l'Artois, etc. Le cheptel chevalin français atteint 3 millions de têtes. Cet élevage est surtout important en Bretagne, Normandie, Maine, etc. L'espèce porcine, avec plus de 6.000.000 de têtes, est élevée un peu partout, notamment dans le Massif Central, la Bretagne, la Lorraine, etc. »

Faisant lire ce texte à un enfant de dix ans, et lui demandant quelle est la région où l'élevage est le plus développé, il vous répondra sans hésiter : c'est la Bretagne.

6° Lait, beurre, fromage. Extrait du Larousse : « La production du lait, en France, est de l'ordre de 120 millions d'hectolitres par an. Les régions de plus forte production laitière sont la Bretagne, la Normandie, etc. »

« La beurrerie est une industrie très active, notamment en Normandie, en Bretagne, en Poitou, etc. »

Là encore nous venons en tête de liste. En ce qui concerne les fromages, nous sommes oubliés, bien que notre pays fabrique des camemberts aussi bons et moins chers qu'en Normandie, ainsi que le fameux fromage nantais dit : « du Juré. »

### Le meilleur des fromages

Mais il faut croire, et ce sera la fin de cette étude, que le fromage, le gros fromage breton, ce sont les différentes régions de France qui se le partagent.

C'est vrai, la Bretagne a été depuis longtemps la bonne poire et la vache à lait de la France, mais, au moins, que les Français aient la reconnaissance du ventre et que l'on ne vienne plus nous dire que notre pays ne peut pas se suffire à lui-même.

Si, à l'heure actuelle, nous sommes rationnés par le gouvernement de Vichy, sur le pain, la viande, le beurre, etc., nous ne devons pas oublier qu'il y a en ce moment 2 millions de prisonniers français et bretons qu'il faut nourrir. Mais, surtout, n'oublions pas que la partie non occupée de la France n'est formée que de régions pauvres. Alors le gouvernement français, mettant en application le principe « il faut prendre où il y a », une fois de plus, nous saigne à blanc.

A. M.

Lire l'HEURE BRETONNE est BIEN. Lui trouver des lecteurs est MIEUX.

**MONTRES**  
GRAND CHOIX  
POUR HOMMES ET DAMES  
**Au Comptoir d'Horlogerie**  
11, Quai Chateaubriand, RENNES

**CAPEAUX BRETONS**  
à papier (ext. cm) :  
L'unité : 0 25 Les 50 : 12  
Les 12 : 3 Les 100 : 20  
En calicot imprimé :  
a) 10x16 cm ..... 4 fr. l'unité  
b) 24x42 cm ..... 8 50 franco  
**EDITIONS DU LEON**  
LANDERNEAU (Finistère)

**Librairie LARCHER**  
2, Place du Palais — RENNES  
**GRAND CHOIX DE LIVRES, OUVRAGES SUR LA BRETAGNE**  
Papeterie — Articles Etudiants et Ecoiers

## Les vrais ennemis des cultivateurs bretons : LES GRANDS TRUSTS

Un article assez singulier a paru dans l'*Ouest-Eclair* du 5 janvier 1941. Il était intitulé : « Des tissages mécaniques en Bretagne ? Une réverie ! »

Pour essayer, sans doute, de nous décourager dans nos efforts de constitution d'un Etat Breton, les arguments se retranchent derrière une sorte de nationalisme étroit et stupide.

Les Bretons, qui travaillent à l'organisation de l'Etat Breton, souhaitent que les autres nations fassent comme eux. Car les peuples sortiraient de cet état de « médiocratie » si profitable aux gredins qui n'hésitent pas à lancer pour leur profit personnel des peuples ahâtards contre d'autres. Alors, pourquoi opposer la Bretagne à la Flandre ?

Le reportage a été fait auprès d'un ancien directeur d'usines textiles de Flandre qui s'est retiré à Saint-Malo. Est-il Flamand, cet ancien directeur ? C'est douteux, car un patriote flamand ne vendrait pas nous dénigrer chez nous.

« Des tissages mécaniques en Bretagne ? Une réverie ! » Or, il se trouve précisément que Saint-Malo fut, il y a 150 ans, la plus belle manufacture d'Europe ! Ce que c'est que de ne pas étudier l'histoire de la Bretagne dans les écoles étrangères ou quand on vient à habiter !

Mais cet article nous expose d'étranges conceptions. « L'installation d'usines n'est pas une question de capitaux : ceux-ci ne manquent jamais là où ils peuvent être employés avec profit. »

Qui s'en serait douté ? En réalité, quand vous allez trouver un « marchand d'argent » : un banquier, celui-ci ne trouve jamais le profit suffisant. Témoïn, l'histoire suivante, vécue par un Breton.

Ayant découvert un produit assurant un bénéfice net de cinquante fois le prix de revient, et s'étant adressé à de gros capitalistes, ceux-ci lui dirent : « Un bénéfice de 50 fois le prix de revient ? Ce n'est pas suffisant ! »

Il est vrai qu'il s'agissait d'un ingénieur breton, d'origine paysanne. Alors, quand on n'appartient pas à la coterie des grands capitalistes...

Nous espérons donc que cet ancien directeur pourra financer abondamment les industries agricoles de Bretagne, car elles peuvent donner de grands profits.

Remarquons que cette conception du profit industriel, tel qu'il est indiqué dans cet article, est déjà abominable. Car il ne s'agit nullement d'abord, ni du bien-être du cultivateur, ni de l'ouvrier, mais seulement de prélèvements de bénéfices massifs sur le travail.

L'industrie, dans ces circonstances, ne devient qu'un moyen de flouerie. Ce que l'Etat Breton ne pourra pas tolérer et ne tolérera certainement pas !

Il est certain que le vrai pays de culture du lin est la Russie, comme le dit cet ancien industriel. Mais alors, les Flandres ne sont pas plus indiquées pour avoir des filatures que la Bretagne.

« Le lin est un textile cher qui a été détrôné par le coton », est-il dit. Et la soie, n'est-elle pas un textile encore plus cher ? Chaque textile a son usage, qui lui est particulier.

Mais le coton ne pousse pas dans

les Flandres : il vient d'Amérique principalement, et, vers 1910, il était question de faire à Brest un port franc, dont l'aménagement n'aurait coûté que trois millions, pour traiter le coton. Comme il est facile de voir clair dans toutes ces affaires, uniquement commandées par la dictature du Capitalisme bancaire, et de comprendre pourquoi la Bretagne a toujours été aisée systématiquement à l'écart.

Il est aussi facile de comprendre pourquoi cet ancien directeur et ses conceptions invraisemblables.

La culture du lin est difficile et aléatoire, et c'est pourquoi, il a été imaginé depuis longtemps un système de primes et de subventions à la culture.

L'industrie linière, par contre, permet de réaliser facilement des « profits » illicites.

Les tailleurs à façon (le teillage est une opération qui permet de séparer l'écorce des tiges : la chènevotte, de la fibre, la filasse) travaillent au moyen de maillet (maillage, marquet), de broies ou d'écangues (écangage), puis font le nettoyage au moyen de peignes.

Les tailleuses mécaniques font le tout en une seule opération. D'où diminution du prix de revient.

En Bretagne en 1940, les tailleurs réclamaient 800 francs par mille (500 kilos) de lin en paille, pour un lin donnant un rendement de 30 % ; le gain supplémentaire par rapport au gain normal était de 200 francs. Une machine à teiller pe mettant de travailler 6.000 livres par jour, le bénéfice supplémentaire réalisé au détriment des liniculteurs était de 1.800 francs par jour, soit 300.000 francs par an.

Nous ne donnons ces chiffres qu'à titre indicatif, qui montrent les exigences de certains industriels.

Comme il n'existe aucun contrôle, la tromperie peut porter sur les rendements en filasse, en étoupes fines, en étoupes brutes, en qualité, en déchets combustibles, etc.

Avec les usines de textiles modernes, les bénéfices peuvent être évidemment plus grands que si le teillage est fait à façon avec un outillage primitif.

Rappelons que le groupement des industries textiles du Nord qui ont largement profité des dommages de guerre de 1918, fonctionnent principalement sous la direction du Crédit du Nord, de l'Union Bancaire du Nord, de la Banque L. Dupont, et que le régime de Vichy tend à accroître les privilèges des grands trusts.

On comprend très facilement pourquoi les grands trusts du Nord ne tiennent pas du tout à connaître la concurrence d'industries textiles gérées par des Bretons et contrôlées par des liniculteurs bretons.

Et c'est pourquoi les grands trusts capitalistes concluent toujours que tout est impossible en Bretagne, et comme ces grandes organisations eragent la clairvoyance des Bretons, ils essayent de dresser la France contre la formation d'un Etat Breton, et décrètent qu'une France « Une-et-Indivisible » peut seule exister.

Et l'on comprend pourquoi les agents de ces grands trusts défendent avec tant d'énergie des fausses théories dans un but inavouable.

AR GUYADER.

**MILITAIRES** (Rubrique gratuite)  
Soldat Yves MICHEL, 486<sup>e</sup> Rég. Pionniers Coloniaux, 2<sup>e</sup> Bat., 8<sup>e</sup> Cie, Secteur Postal 5096, Dornières nouv. 19 mai, Stalay II A. — Ecrire M<sup>me</sup> Michel, Minihy-Tréguier (C.-du-N.).

M<sup>me</sup> Le Cam, à Poul-an-Goff, en Plounevéz-Quin, serait reconnaissante à toute personne susceptible de lui fournir des renseignements sur LE CAM Arsène, soldat au 19<sup>e</sup> R. I., S. P. 101.

**LE FIL ENCHANTE**  
4, rue Larrey, PARIS (5<sup>e</sup>)  
MERCERIE — BONNETERIE  
JOUETS — LIBRAIRIE  
On y trouve des ouvrages en breton ou traitant de questions bretonnes

**OU DESCENDRE ?**

**REX BAR**  
6, rue Jean de Chatillon  
**SAINT-MALO**  
téléphone 21-46

**CAFÉ de L'ÉPOQUE**  
Derrière la Poste, RENNES  
**SON BAR — SES COCKTAILS**  
Spécialité, SON VOUVRAY  
SAINT-MARTIN  
Salle pour Sociétés  
Téléph. : 33-85.

*La Renaissance*

*son restaurant*  
huîtres et produits de la mer

A  
RENNES  
**Aux Armes de Bretagne**

Vous trouverez une cuisine soignée  
le meilleur accueil  
et des prix très abordables.

**Kartenn an douar**

Skeudennet diwar skouer ar vourzour veur, e pri Kemper, a vo savet e Ti-Breiz, da vare Diskouezadeg Etrevoudal Paris e 1937, en enor d'ar Vrezoned bro-rederienn, moraeerinn, soudarded, misionerinn, ha gouindeien-tachennou, a vestronias douarour nevez, o kas dre ar bed-holl ano ha brud bro-Vreiz.  
Ar wech ken a eo da Gartenn an Douar beza embannet e brezoneg pen-da-benn ha moulet en eun douar ker kenedus.

Ne vo moulet nemet eun nebeut skouerennou anez. Brasoc'h a-se e vo o zalvoudegezh. Ouspenn na vo lies-livet splamm pep skouerenn dre zorn an arzour e-unan.

Priz evit ar rak-prenerezh : 250 lur.  
Ne vo dalc'het kont nemet eus rak-prenadennoù a vo het paed da :

M. R.-Y. CRESTON,  
61, rue Mathurin-Régnier, Paris-15

**BREZONED, Iennit**  
« S. A. V. »  
Kel'c'hetaouenn drimiziek

Eman an niverenn 17 o paouez dont er-maez, enni 80 pajenn a vrezoneg plujus hag aes da lenn, Kontadennoù, barzonegoù, fableoù ar hag all.

Koumanant bloaz : 20 lur.

Kas an arc'hant d'an Arztrou DANIEL, 9<sup>me</sup>, rue de Rouvray, NEUILLY (Seine). — C. C. 1902-50 Paris.

**ENTRETIEN DES JARDINS**  
Erwan LOYANT  
Diplômé Ecole d'Horticulture d'Igny  
27, rue Guibal, NANTES.

**POUR TOUS VOS TRANSPORTS**  
MARCHANDISES DIVERSES, DENRÉES, BAGAGES SUR  
**LE NORD, PARIS, ROUEN, L'EST**  
Utilisez les services réguliers journaliers dans chaque sens  
**NORD-BRETAGNE**  
17, Bd Beaumont, RENNES  
Téléph. 36-84  
3, r. St-Vincent-Paul, PARIS  
Tél. Trud. 72 60  
DOMICILE à DOMICILE

**Librairie LARCHER**  
2, Place du Palais — RENNES  
**GRAND CHOIX DE LIVRES, OUVRAGES SUR LA BRETAGNE**  
Papeterie — Articles Etudiants et Ecoiers

**Librairie du Journal**  
Dictionnaire Français-Breton de Fr. VALLÉE..... 75 fr.  
Vic de Patrice Pearse, de L. N. LE ROUX..... 30 »  
La Langue Bretonne, de Marcel GUIYASSE..... 15 »  
Mon Combat pour l'Irlande, de DAN BREEN..... 25 »  
Le Trésor des Douze, de Gilles GAUTREL..... 5 »  
Pensées d'un Nationaliste Breton, J. LA BRENELAIS, 4 »  
Histoire de Bretagne, de DANIO..... 15 »  
Social - Fédéralisme, de Goulven MAZÉAS..... 1 50  
Bretagne 38..... 12 »  
Majorer de 2 francs pour frais d'envoi.  
GEEFLOT, C. C. 25-29 Rennes.

**Ludovic BRIAND**  
**PHOTOGRAPHIE — CENTRALE —**  
4, Rue Jean-Jaurès, 4  
RENNES  
La Photographie des Gens de Goût  
IMPRIMERIE DU CONSEIL NATIONAL BRETON.  
Le Gérant : G. FRETON.





# La Mer



## OHE! LES MARINS PÊCHEURS

## Ar Vretoned maro war ar "Sfax" hag ar "Rhône"

La plupart de vous lisent l'Ouest-Eclair. Vous avez pu voir dans les colonnes de ces derniers jours le titre suivant : « Les marins pêcheurs demandent à compter parmi les consommateurs se livrant à des travaux pénibles... ». Vous avez bien lu : « Les marins pêcheurs demandent... ».

### Les pêcheurs ont droit à la carte d'alimentation de la catégorie T.

Un enfant, à l'école primaire, sait par les récits de son livre de lecture que le métier de la pêche est rude. Les hommes de Vichy l'ignorent. Pourtant ils ont dû aller à l'école primaire. Pourtant ils ont lu et étudié (?) rapports sur rapports. Des commissions ont fait aussi leur piètre apparition dans les ports de pêche. MM. Rio et Tristan, armateurs « au thon », ont dû laisser dans quelques tiroirs des comptes rendus sur la vie et le travail pénible des pêcheurs bretons ? Alors ? Mes amis, concluez vous-mêmes... Rendez-vous à l'évidence... Sur cent qui lisent ce journal, cent réponses sont les mêmes : « Rien n'est changé. » Les autres qui ne lisent pas ces lignes disent aussi : « Rien de changé. » Tous les Bretons disent : « Rien de changé. »

Comment se fait-il que le gouvernement de Vichy n'a pas pensé à vous alors qu'il y a des listes détaillées de consommateurs classés dans la catégorie « T », et qu'en ce moment il dit vouloir s'occuper de la pêche ? Certainement en bien ou en mal on s'occupe de la pêche, mais on ne s'occupe pas des pêcheurs... Sans doute, ayant vu dans le vieux port de Marseille les pêcheurs de « gobis » assis tranquillement dans le « petit pointu », le casse-croûte sur le banc et le litre de « veigne » entre les jambes, les gens du gouvernement français se sont dit : « Quelle belle vie ces pêcheurs ! Mais, ont-ils déhalé quelquefois des brasses d'orins, nagé dans le canot plusieurs heures durant dans la brume qui glace au matin, ou sous les paquets de mer « pas plus chauds que ça », comme dans le Nord ? J'en doute, mais ils n'ignorent pas que votre travail, si ardu déjà, devient parfois un travail de forçats : casiers, thon, chalu à voile ou autrement, sardine, toutes les pêches de chez nous ont leurs coups durs. Si, à Marseille, il faut écartier le poisson pour prendre de l'eau, en Bretagne, il faut péner pour le pêcher. Si dans notre pays la race est forte, si des vieux de plus de soixante ans sent encore droits et

verts, et qu'ils mènent leur canot, c'est que ces hommes-là ne mangent pas qu'une poignée de figues ou deux ronds de mortadelle.

Je voudrais connaître le menu des fonctionnaires de Vichy-Etat, et quels sont les travaux pénibles auxquels ils sont exposés.

Pêcheurs bretons, on ne veut pas vous connaître ; comme vous le pensez : « Rien de changé ». Ne voyez-vous donc pas que la partie continue ?

### Marins et pêcheurs doivent être libérés, comme les autres travailleurs bretons.

Ici, en Bretagne, nous sommes une équipe de gens du peuple, qui travaille pour vous. Pour faire chez nous un Etat basé sur le travail honnête. Pour libérer le travailleur breton. De la finance et des Juifs. Pour mettre le marin sur le même pied d'égalité que les autres.

J'ai entendu, à Saint-Nazaire, deux patrons de pêche faire d'amères réflexions sur la considération dont sont l'objet les pêcheurs : « J'ai un fils, disait l'un, mais il ne sera jamais pêcheur. Il faudrait l'élever dans ce p... de métier. » — « Oui, répondit l'autre, même s'il gagne sa vie mieux que le plus misérable, même s'il est d'une meilleure condition, le pêcheur sera toujours au ban de la société ; regarde, ainsi, toi qui es patron, tu commandes un chalutier ; n'importe qui est mieux considéré que toi. » — « Nous autres, les pêcheurs, conclut le premier, nous ne serons jamais que des pêcheurs. »

Vous-mêmes, souvent, avez raisonné ainsi. N'est-ce pas vrai ?... Mais nous ne voulons pas qu'en Bretagne on continue de penser ou de dire cela. Nous ne voulons pas que par l'exploitation, favorisée, de la haute finance, nos gens de mer soient mis plus bas que des chiens. Et pourtant, si les Banques et la Haute Finance triomphent, quel est le sort qui nous attend, à nous tous, les marins de la pêche et du commerce ? Vous venez d'en voir l'expérience. Beaucoup disent : « Avant la guerre, nous vivions bien. » Je ne me laisserai pas de répéter que : *tout ce que la classe ouvrière a pu gagner ou obtenir, il était possible de le lui donner.* Mais c'est justement parce que le Capitalisme intégral n'a pas voulu lui donner plus longtemps ce qu'il jugeait du superflu, qu'il a plongé le peuple dans la guerre.

Nous serions heureux de savoir si les « gros » de Londres sont aussi sous les bombes, comme les gosses et la classe ouvrière.

L'Anglais en a maré, mais l'Angleterre tient au Canada ou ailleurs. Tout comme ont tenu les rastaouécres qui nous ont foutu dans la salade, Mandel et consorts.

Quand un pays est le premier empire colonial du monde et porteur de richesses immenses, comme la Grande-Bretagne, son peuple doit vivre heureux et participer aux richesses que ses fils ont conquises. Or, l'ouvrier anglais vivait misérablement. La grande règle capitaliste veut que l'ouvrier obtienne par son travail seulement l'argent nécessaire à sa subsistance. De façon que, poussé par les exigences de la vie, ayant faim, il travaille sans conditions.

Personne ne peut prouver le contraire.

### L'œuvre de haine de la finance internationale.

Issu d'une famille de marins, marin moi-même, d'abord matelot, puis officier, j'ai entendu, au temps de mon enfance, mon grand-père me dire, moitié breton, moitié français, sa haine pour l'Anglais. C'était un vieux qui avait fait les Grands-Bords et qui avait roulé un peu partout. A moi, à l'école, on m'a fourré dans le crâne la haine de l'Allemand, comme à vous, comme à vos fils. Demain, à leurs enfants, on apprendra la haine du Russe, de l'Américain ou du Chinois. Après, il n'y a pas de raison pour qu'on ne haisse pas l'Esquimaux ou le Papou ; mais la haute finance ne pousse pas dans l'esprit du peuple la haine de ces gens-là, car ils n'ont rien à envier et les richesses dont ils disposent, personnellement, ne tracasent pas les bouts de l'argent. Alors, que penser de tout cela ?

Eh bien, il faut penser que les hommes sont jetés les uns contre les autres par ceux qui tiennent en mains l'or du monde et qui veulent le garder, au moment où ils se voient perdus, ou dès qu'ils s'aperçoivent que le peuple dépasse les limites qu'ils ont fixées. Le peuple français, le peuple allemand, le peuple breton, le peuple anglais, tous les peuples ne demandent qu'à collaborer dans le travail accompli et rétribué dans de justes proportions.

Un grand confédéré mondial disait qu'il était d'accord avec l'Ecole sociale catholique en ce sens qu'il ne faut pas que l'intérêt capitaliste prime sur l'intérêt humain. C'est parce que toute la clique capitaliste n'est pas d'accord avec ce principe, qui le gêne, qu'elle veut anéantir le peuple ; qu'elle ne cherche pas à répandre cette vérité, mais à l'étouffer.

### La Bretagne de demain participera aux grands courants mondiaux.

Nous ne voulons pas, comme certains peuvent le croire, isoler la Bretagne de l'équilibre européen ou mondial. Ce serait un erreur, car le poids de notre pays dans la balance aura un rôle médiateur. D'autres nous prennent pour des illuminés et disent : « La Bretagne libre, c'est impossible... ». L'absurde traité de Versailles avait bien créé des Etats ; Tchecoslovaquie, entre autres, sans souci de l'unité de race ou de territoire. Un traité de paix bien conçu peut créer une Bretagne libre, la base de notre pays sera, malgré tout ce que l'on peut chanter : l'unité de race et de territoire. Chez nous, comme toutes les races, nous ne sommes pas à l'aéri de mélanges, mais, en général, la race est intacte, car notre pays est un pays traditionnel. Et nous ne demandons pas un pouce de terrain qui ne soit la Bretagne. Certains veulent faire croire que nous serons un Etat autoritaire. Non ; car nous voulons pour notre pays un gouvernement judicieusement populaire, basé sur la corporation et l'activité corporative. Ce n'est pas aux porteurs de bobards qu'il faut vous adresser, mais à nous, pour vous renseigner et vous documenter. Nous ne rejetons aucune religion, aucune doctrine. Nous respectons les idées de chacun.

### Paix, Travail, Liberté.

La France affecte quelques crédits pour certains ports de pêche ; et vous vous dites : « Enfin ça change. » Ce n'est pas une faveur que vous fait l'Etat, c'est un devoir tardif qu'il veut accomplir. Ce n'est pas vous, Bretons, qui devez à la France, c'est la France qui vous doit.

Avec personne nous ne voulons la guerre, avec tous les humains qui vivent à la sueur de leur front nous voulons collaborer. La Bretagne, dont les fils courageux se lèvent en grand nombre pour lui redonner ses libertés, tend les mains aux hommes de bonne volonté.

Nous ne voulons plus voir notre Patrie saccagée moralement et la guerre faire couler en abondance le sang breton, suivant le désir des banquiers qui nous haïssent.

Ceux qui ont pris à charge de les combattre en Bretagne sont de votre race, de votre classe, des travailleurs comme vous. Ils sont prêts à donner leur vie, pour qu'un jour se lève, au pays de la mer, le soleil de la Liberté. Nous ne sommes pas des lâches, et

Ar sizun diweza hon eus embannet eur pennad diwar-benn an daou lestr-se kaset d'ar strad er mor Atlantel e-kichen adou an Afrik.

Embann a reomp hizio anouar ar Vretoned o deus kavet ar maro war ar Sfax hag ar Rhône.

Siouaz ! evel kustum ez int niverus ; an darn vrasa eus ar re varo a oa eus Breiz. War 64 martolod maro war ar Sfax ez eus 47 Breizad.

An hevelep tra war ar Rhône ; 7 Breizad war 10.

Mantret omp pa welomp hor c'henvroiz o vervel evel-se pa 'z eo echu ar brezel. Kemer a reomp perz e glac'har o zud.

Roll ar re varo war ar "Sfax" : MM. Marcel Groix, lieutenant de vaisseau, commandant, 1, rue du Château, à Brest ; Jean Himily, 1<sup>er</sup> m. él., 16, rue Saint-Thomas, Landerneau ; Roger Guyonard, m. de man., 9, rue Louis-Claret, Toulon ; Thomas Mignon, 1<sup>er</sup> m. mécan., Plomodiern (Finistère) ; François Prouff, m. éléct., Saint-Thégonnec (Finistère) ; Guillaume Cadiou, m. torp., 8 bis, Petite Rue de l'Eglise, Brest-Reouvrance ; Ambroise Pommelet, 2<sup>e</sup> m. éléct., rue Vier-Coz, Tréguier (Côtes-du-Nord) ; Léon Le Goueff, 2<sup>e</sup> m. éléct., 48, rue Keravel, Brest ; Ernest Riouallon, 2<sup>e</sup> m. radio, 28, rue Docteur-Roux, Roches-Noires, Casablanca ; Corentin Le Quillec, 2<sup>e</sup> m. mécan., 13, rue Amiral-Courbet, Brest ; Jean Oger, 2<sup>e</sup> m. mécan., Keronnès, Plouganou (Finistère).

François L'Hégaret, 2<sup>e</sup> m. mécan., Fallicot-Languieux (C.-du-N.) ; Louis Hingant, q.-m. éléct., 3, rue Puëbla, Lambézellec (Finistère) ; Jean Quimerech, q.-m. éléct., route de la Gare,

nous aimons notre patrie ; c'est pour cela, pêcheurs bretons, que je vous parle aujourd'hui, étant un des vôtres. On a ri de nous ; maintenant, il faut compter avec nous. Comme nous, n'ayez plus peur de vous dire Bretons.

Yann AN TRÉMENET.

N. B. — Les marins pêcheurs et les marins de commerce qui ont des désirs à formuler au point de vue métier et autre, ou qui ont des renseignements à demander, au sujet du Parti National Breton et d'ordre général, peuvent écrire à l'Heure Bretonne, Service Maritime, 1, rue d'Estreées, Rennes (1-ct-V.). Il sera répondu à toute lettre correcte. Les réponses seront personnelles, la plus grande discrétion sera gardée. Joindre un timbre pour la réponse. CE SERVICE SERA GRATUIT (se méfier des gens qui pourraient demander de l'argent en se servant de notre nom).

Lannédern (Finistère) ; Paul Kervella, q.-m. éléct., Mésargas, à Plougastel-Daoulas (Finistère) ; Aug. Billon, q.-m. éléct., Lanvéoc (Finistère) ; Pierre Le Pollès, q.-m. éléct., Plouézec (C.-du-N.) ; G. Le Meitour, q.-m. éléct., 26, rue du Port, Vannes (Morbihan) ; Pierre Girronnay, q.-m. éléct., Saint-Servais (C.-du-N.) ; Auguste Goron, q.-m. éléct., Tresse, par Saint-Pierre-de-Plesguen (1-ct-V.) ; Fernand Perrin, q.-m. torp., 125, rue Jean-Jaurès, St-Pierre-Quilbignon (Finistère) ; Joseph Kervella, q.-m. torp., Keravel, à Plougastel-Daoulas (Finis.) ; Jacques Thomin, q.-m. torp., Pouldourec, en Hanvec (Finistère).

Les quartiers-maîtres mécaniciens : Roger Hannequin, 11, rue Dupérier, Brest ; Raymond Beauverger, rue Yves-Mazé, Guingamp (C.-du-N.) ; Pierre Guyonard, au Stance, à Lannion (C.-du-N.) ; Jacques Le Borgne, Séguer, Pont-l'Abbé (Fin.) ; André Le Ména-hèse, rue du Château, Pluvigner (Morbihan) ; Maurice Le Pennc, 3, rue Mercière, Port-Louis (Morbihan) ; Henri Jauret, 1, chemin de l'Hôpital, à Dinard (1-ct-V.) ; Yves Droal, La Croix-Courte, à Bannalec (Finistère).

Yves Didaller, matelot mécan., 26, rue Armorique, Brest-Reouvrance ; Yves Raoul, matelot mécan., 63 ou 65, rue de la Mairie, Brest ; Joseph Robinault, Bazouges-la-Pérouse (1-ct-V.) ; Jean L'Aminot, q.-m. radio, Bois de Sapins, en Lambézellec (Finistère) ; Jean Lelgoualch, matelot radio, Usine d'Iode, Saint-Pierre-de-Penmarc'h (Finistère) ; Yves Collin, q.-m. timon., 15, rue Jules-Ferry, Lambézellec (Fin.) ; Jean Jestin, matelot timon., Mesgallec, en Lambézellec ; Joseph Le Mouel, matelot timon., Malguénac, en Pontivy (Morbihan) ; Marcel Rio, ag. civ. de 3<sup>e</sup> cl., maître d'hôtel, Lamn-Kerglaive, en Bubby (Morbihan).

René Drouard, q.-m. torp., 2, quai Duquesne, Nantes ; Jean Herrou, matelot mécan., 1, cité Kerigonan, Brest ; Edmond Cabon, matelot éléct., 3, rue Joseph-Le-Brix, St-Pierre-Quilbignon ; René Salaün, matelot mécan., 7, rue du Petit-Moulin, Brest ; Roger Négaret, matelot éléct., Plésidy (C.-du-N.) ; François Montfort, matelot torp., Keravel, Plougastel-Daoulas (Finistère) ; Marcel Mercier, matelot canon, à La Rouxière (Loire-Inférieure).

Ar re varo war ar "Rhône" : Gélard, 2<sup>e</sup> maître de manœuvre ; Rouxel, matelot fusilier ; Le Guen, quartier-maître électricien ; Le Page, quartier-maître canonier ; Diougant, matelot mécanicien ; Prigent, matelot sans spécialité ; Malgorn, matelot sans spécialité.



# On donne



## Une politique d'hydraulique agricole

La Bretagne possède le privilège d'avoir beaucoup de sources et des nappes d'eau souterraines importantes. Les pluies s'échelonneront presque sur toute l'année, la perméabilité du sol et l'imperméabilité du sous-sol font que le régime des cours d'eau est régulier et, de plus, les pentes étant généralement faibles, il n'existe pas de torrents. Les eaux s'écoulent paisiblement sur les deux versants nord et sud des Montagnes d'Arrée, des Montagnes Noires et du Méné.

Le réseau hydrologique de la Bretagne compte parmi les plus beaux du monde. Cependant, il n'a presque pas été utilisé pour l'agriculture bretonne.

L'explorateur breton qui a parcouru les déserts africains, américains ou asiatiques, ne manque pas d'être stupéfait quand il revient dans son beau pays de Bretagne. Comme aux premiers âges où la Terre ne portait pas d'être humains, des eaux d'une pureté exceptionnelle descendent lentement des collines de Bretagne pour aller simplement se mêler aux eaux salées de la Manche et de l'Océan.

Qui ne connaît cependant le rôle vital, l'action civilisatrice exercée par le Nil ou par le Tigre et l'Euphrate, par exemple ?

Les cours d'eau bretons pourraient exercer la même action bienfaitrice que ces grands fleuves et procurer aux habitants une prospérité qu'il est difficile d'imaginer.

Il suffit de bien étudier comment est disposé ce réseau. Si la civilisation française était aussi avancée que la civilisation chinoise qui témoigne pour l'agriculture une admiration prenant la forme d'une véritable religion (car, en Chine, la terre est sacrée et la profession agricole attire une grande vénération), la Bretagne pourrait loger et nourrir sur son sol la population de toute la France ! Il y a en effet dans la presqu'île du Chan-Toung, qui a sensiblement la même surface que la Bretagne, autant d'habitants que dans toute la France !

Qui viendra dire que la Bretagne ne possède pas d'immenses possibilités que l'Etat français n'a jamais su mettre en valeur ?

Les cours d'eau bretons coulent dans le fond de vallées peu profondes. Ils serpentent au milieu de prairies. Rarement il s'y trouve des terrains de culture.

Cette disposition générale indique comment il est possible de faire circuler l'eau pour servir aux besoins agri-

### pour la Bretagne

coles et pour donner à chaque ferme de l'eau sous pression.

Il est rare que les sources soient placées à une hauteur plus grande que les maisons. Quand ce cas se présente, rien n'est plus facile que de disposer une simple canalisation allant de la source à la maison.

Mais, le plus souvent, la nappe d'eau se trouve placée à un niveau inférieur à celui de l'habitation.

Le problème technique à résoudre est donc des plus simples : « Comment élever l'eau à une hauteur suffisante pour qu'elle ait une pression de 5 à 10 kilos à la ferme ? »

Les genres de machines élévatoires ne manquent pas.

Quand la source se trouve en contre-bas d'une maison, il suffit de disposer d'une petite différence de niveau, de la source à l'endroit où elle est captée. L'emploi du bélier hydraulique inventé en 1796 par Montgolfier est tout indiqué.

Rappelons que le bélier hydraulique, utilisant le choc de l'eau dans une conduite, provoquant « le coup de bélier », est capable d'élever l'eau à 26 fois sa hauteur de chute, dans un réservoir, pour que toute la ferme possède de l'eau sous pression.

Le bélier hydraulique est pratiquement inusable et son prix de revient peu élevé.

Quand on dispose d'un puits, — c'est le cas le plus fréquent en Bretagne, — deux systèmes peuvent être utilisés : la noria, mue par exemple par une sorte de moulin à vent ou par un petit moteur électrique, et la pompe centrifuge hydraulique, mue aussi par un petit moteur électrique.

Dans les deux cas, l'eau peut être conduite dans un réservoir situé à une hauteur suffisante pour avoir la pression voulue.

Voilà pour les installations individuelles.

Mais la politique d'hydraulique agricole en Bretagne s'occupera d'une installation hydraulique rurale complète dans chaque commune. N'est-il pas stupide d'entendre des lamentations quand l'été est un peu sec, alors qu'il y a dans le sol une réserve inimaginable d'eau ? Ces plaintes sont des blasphèmes adressés à la Nature qui est très bien organisée en Bretagne.

Pour arroser les champs, on utilise des sortes d'énormes lances, appelées « canons », d'arrosage, pulvérisant l'eau pour en faire une véritable pluie. La pression peut être donnée par turbine centrifuge donnant tous les débits, et pouvant fournir une pression jusqu'à 50 kilos par centimètre carré ; de quoi élever de l'eau, même en quantité énorme, jusqu'à 500 mètres de haut, en une seule opération !

Qui pourrait nier les avantages de l'arrosage des cultures maraichères et des primeurs ? On ne verrait plus ainsi les petits pois devenir jaunes en quelques jours, rendus ainsi impropres à l'industrie des conserves. Et quelle amélioration de la qualité qu'il, cependant déjà ne laisse rien à désirer, et quelle facilité pour conduire les cultures.

Les canalisations souterraines suivent le tracé des nouveaux chemins ruraux. Aujourd'hui on peut leur faire franchir des collines en utilisant les siphons ; plus besoin de faire de grands aqueducs comme au temps des Romains.

Il y en aura du travail pour les ingénieurs et les ouvriers bretons !

## La hausse des prix et le sacrifice des paysans

Dans le numéro 26 de l'Heure Bretonne (4 janvier 1941), dans l'article « La hausse des prix et le sacrifice des paysans », une fin de phrase a été omise ; il fallait lire :

« L'on peut affirmer sans crainte d'être démentis qu'il y a une très grande disproportion entre l'augmentation de prix des produits manufacturés indispensables à l'agriculture et l'augmentation de prix des produits agricoles. »

Cette disproportion est tellement évidente que nous sommes certains que nos lecteurs auront complété la phrase d'eux-mêmes. KENNU.

## Plantez des arbres fruitiers

Une situation assez curieuse existe en Bretagne au sujet de la production des fruits à couteau. Les consommateurs demandent des pommes, des poires, et les cultivateurs ne leur donnent pas satisfaction, sauf peut-être dans les pays rennais et nantais. La plupart des fruits à couteau, vendus sur les marchés, sont importés. Doit-on conclure que ces fruits ne peuvent pas être produits en Bretagne, et que, de toute nécessité, il faille les faire venir du Canada, de la Nouvelle-Zélande ou du centre de la France ? Un examen superficiel de cette question ne peut pas donner une explication valable.

### POURQUOI LES CULTIVATEURS BRETONS NE FONT-ILS PAS LA CULTURE FRUITIÈRE ?

La terre de Bretagne convient parfaitement aux cultures fruitières. Le climat, la disposition de certains terrains indiquent que des arbres fruitiers peuvent donner d'excellents rendements. Partout où ce genre de culture a été pratiqué, en tenant compte, bien entendu, des conditions de culture, les résultats ont été favorables. Pourquoi, alors, les cultivateurs ne donnent-ils pas satisfaction à une nombreuse clientèle ?

### MANIÈRE DE PROCÉDER

Rappelons d'abord que généralement les arbres fruitiers végètent bien dans les sols argilo-siliceux, par conséquent dans presque toute la Bretagne. Ils préfèrent les terrains frais mais sans humidité, profonds de 0 m. 80 à 1 m. 20. Planter de préférence à l'est. Cette disposition présente l'avantage de donner une production plus suivie. Les arbres exposés au midi, pomriers, poiriers, donnent généralement une récolte plus abondante, mais elle est plus souvent bisannuelle. C'est ce que nous observons pour les pomiers cultivés pour la production du cidre. D'une année à l'autre, il y a d'énormes écarts de production. Et quand la production est abondante, les cours des prix s'écroulent.

### CHOIX DES ARBRES

On a beaucoup plus de chances de réussite en plantant de jeunes sujets. Mais comme la conduite est assez délicate et relève d'une technique qu'il faut bien connaître, nous recommandons d'acheter des plants qui ont déjà été transplantés en pépinière. Mais,

### Il y a foin et foin

Ayant réussi à nous introduire dans un bureau du ministère de l'Agriculture installé à Vichy, par le tuyau du radiateur très fortement chauffé, nous avons entendu la petite conversation suivante :

- Taxez-moi le foin.
- Combien ?
- Les préfetures nous disent : 500 francs la tonne.
- Mais... et celui de la Crau qui est dans le Midi ?
- Eh bien, mettez 560 francs pour le foin méridional !
- C'est ainsi que le foin, qui vaut 600 francs, est taxé 500 francs dans la région de Nantes.
- Le foin des îles de la Loire et de sa vallée entre Saint-Nazaire et Nantes, d'une qualité incomparable, est expédié dans toute la Bretagne. C'est un peu d'importance. C'est celui de la Crau qui est reconnu par le ministère comme de qualité extra supérieure et taxé 560 francs.
- Les plateaux de la balance de la justice sont bien de travers !

toujours, il faudra exiger des arbres sains, bien soudés à la greffe, bien équilibrés, présentant une belle écorce nette et saine, avec des racines formant un beau chevelu. Et... ayez soin que les plants portent une étiquette indiquant la variété.

Ce sont des pyramides, des fuseaux, des espaliers et des cordons horizontaux que nous recommandons.

C'est en cela que réside tout le secret de cette technique de la production des arbres fruitiers dont les fruits sont destinés à la consommation.

Mais cela entraîne aussi un changement de culture s. Entre les arbres, on fait de la culture potagère.

De cette façon, le terrain n'est pas immobilisé, bien au contraire, puisqu'il reçoit une culture intensive !

Nous ne conseillons pas évidemment de planter d'un seul coup des dizaines d'hectares et de modifier brusquement toute vos cultures. Mais plantez par exemple un demi-hectare, même seulement quelques dizaines de pieds pour vous convaincre, et pour vous habituer. Plantez-les à proximité de votre maison : vous surveillerez mieux les plants. Et... dans quelques années, vous expliquerez à l'Heure Bretonne, qui sera alors devenu le grand quotidien breton, ce que vous aurez obtenu !

### PLANTATION

Elle peut se faire d'octobre à avril. Achetez les plants dès maintenant : il est grand temps. Mettez en jauge si le temps n'est pas favorable et si vous craignez l'arrivée de gelée. Si ces arbustes vous arrivent un peu desséchés, l'écorce ridée, par suite d'un long voyage ou d'un transport un peu lent, — ce qui est à prévoir actuellement, — trempez-les une journée dans l'eau, puis enterrez-les couchés. Pour les planter, vous les rattacherez, vous les habillerez, vous les palmez. Ayez soin de les mettre dans de la bonne terre bien fumée.

Les pépiniéristes vous offrent un grand nombre de variétés. Les unes sont précoces, les autres tardives. Faites un choix de variétés de façon que la production s'échelonne sur plusieurs mois.

Si vous avez suivi ces quelques conseils, vous ne serez pas embarrassés pour trouver des clients. Ce sont eux qui viendront jusque chez vous. Et quand vous serez connus, vous transformerez peut-être toutes vos cultures.

AN SKOLAR.